

ENSEMBLE POUR REUSSIR

EDITO

« FIX ET VOUS », un Comité des Fêtes dynamique...

C'était une demande de beaucoup d'entre vous. Après quelques réunions préparatoires à l'initiative du conseil municipal, c'est désormais chose faite. Un nouveau comité des fêtes et d'animation a vu le jour sur notre commune.

« FIX ET VOUS », c'est son nom. FIX détermine notre localité, et «VOUS» parce que cela concerne tous les habitants de la commune. Cette association est constituée de jeunes et moins jeunes qui ont chacun leurs expériences et un sérieux dynamisme. L'objectif est simple : rassembler notre population autour de projets, d'activités et d'animations qui fédèrent toute notre population.

Après une belle réussite de la soirée pizza début juin, le comité sera en charge d'organiser notre repas de village le 25 août prochain. Cédric AILLOUD, Président de « FIX ET VOUS », nous promet quelques nouveautés très festives.

Longue vie à FIX et VOUS !!!!

Le Maire

SOMMAIRE

VIE COMMUNALE	p 2
INFORMATIONS	p 8
AGGLOMERATION	p 12
TRAVAUX	p 15
ETAT CIVIL	p 19



1. VIE COMMUNALE

- FÊTE DE NOËL

Samedi 16 décembre 2023, le conseil municipal a organisé une fête de Noël à l'intention des enfants de la commune. Des ateliers bricolage et couture étaient organisés, au cours desquels parents, enfants et habitants ont pu échanger et apprendre à mieux se connaître. A l'issue des ateliers, les enfants ont pu ouvrir leurs cadeaux que le « Père Noël » avait déposé dans un joli traîneau en bois confectionné et décoré par un habitant. Cette après-midi s'est terminée autour d'un goûter, agrémenté de vin chaud dans une ambiance conviviale et amicale qui a ravi les adultes et les enfants. Notre commune comptait 25 enfants (scolarisés jusqu'au CM2).

L'ensemble du conseil remercie toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette fête.



• CEREMONIE DES VŒUX

La traditionnelle cérémonie des vœux du maire et de ses conseillers s'est déroulée, dimanche 7 janvier 2024, à la salle communale. De nombreux habitants de la commune s'étaient déplacés pour l'occasion ainsi que Jean-Marc Boyer et Marie-Pierre Vincent, conseillers départementaux.

Après avoir adressé ses vœux de bonne et heureuse année, Jean-François Gallien, dressait le bilan des principales réalisations en 2023 : création d'une aire de jeux pour enfants, l'extinction de l'éclairage public entre 23 heures et 6 heures, rénovation de l'éclairage public des villages, installation d'un faisceau lumineux pour sécuriser le passage piéton de la boulangerie, ajout d'enrobé sur divers endroits et certaines rues. Les services départementaux ont, quant à eux refait l'enrobé de la route départementale en direction de Vernassal et ont réaménagé les réseaux d'eau concernés. Ceci a amené la commune à refaire de l'enrobé devant l'ancienne poste.

Le maire évoquait ensuite l'avancée des projets concernant l'aménagement d'un parc photovoltaïque derrière le cimetière, celui de la cure en appartements et l'aménagement d'une zone économique sur la friche industrielle de l'ancienne scierie Gallien, en collaboration avec la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay.



Directeur de la publication : Jean-François GALLIEN

Participants : Pierre ROUSSET, Nathalie BERARD

Mairie de Fix-saint-geneys

Tél : 01.71.57.03.18 aux horaires d'ouverture

Mardi matin-vendredi matin 8h-12h

Site internet : www.fixstgeneys.fr



- REPAS DES AÎNES

Comme chaque année, le Conseil Municipal a invité les personnes de la commune, âgées de plus de 65 ans à partager un repas convivial. Le 4 mai 2024, c'est le restaurant « La maison de Julia » à Blanzac, qui a accueilli une cinquantaine de participants, habitants, conseillers municipaux, secrétaire de mairie, employé communal autour d'un bon repas. Ce fut l'occasion de prendre des nouvelles des uns et des autres, ainsi que de leurs familles et de se remémorer de bons souvenirs partagés à Fix ou d'insolites anecdotes...Ces temps de rencontres sont toujours appréciés par les participants qui aiment se retrouver dans une ambiance conviviale et amicale.



- **REPAS DE VILLAGE**

Comme chaque année, le 20 d'août 2023, un repas de village était organisé à l'initiative de la Municipalité et de l'Association de Chasseurs. Ce repas a rassemblé environ 120 participants. L'après-midi s'est poursuivi autour du terrain de boules dans une bonne ambiance.



En 2024, le repas de village aura lieu le 25 août et sera organisée par l'association « Fix et Vous ».

- **NOUVELLE ASSOCIATION**

Le 15 mars 2024, une nouvelle association destinée à l'animation du village a été créée. Cette association qui se veut proche des habitants se nomme « **Fix et Vous** ».

Le bureau se compose de la façon suivante : Cédric Ailloud président, Gilles Cartron vice-président, Camille Rivollier trésorier, Jean-Marc Baltayan vice-trésorier, Morgane Berard secrétaire, Eliane Balatayan vice-secrétaire.

La commune a accordé une subvention de 267 € à cette association.

Après une première Fête du four réussie au mois de juin, nous leur souhaitons succès et longévité.



Photo du bureau et de quelques adhérents.

- **HONNEUR A DEUX JEUNES FILLES DE LA COMMUNE**

Dans notre commune, Morgane BERARD et Gabrielle RIVAL sont actuellement en formation Jeunes Sapeurs Pompiers. Pour Gabrielle, c'est sa première année, quant à Morgane, elle est en troisième année. Dans un an, elle pourra devenir Sapeur Pompier Volontaire. Leur centre de formation est situé à la caserne de Saint-Georges d'Aurac-Mazeyrat et elles sont encadrées par Olivier Tallobre. Nous les félicitons dans leur démarche d'engagement citoyen. Nous leur souhaitons de s'épanouir dans cette mission qui fait sens, aux services de leurs concitoyens en développant des valeurs de solidarité, d'altruisme, de dépassement et de courage. Bravo les filles !!!



Olivier TALLOBRE, Morgane BERARD, Gabrielle RIVAL

- **HONNEUR AUX COMMERCANTS ET ARTISANS DE NOTRE COMMUNE**

- **INAUGURATION DE LA BOULANGERIE** : Parlementaires, élus locaux, habitants de la commune et des communes voisines se sont retrouvés lundi 10 avril 2023 en fin de matinée, pour l'inauguration de la nouvelle boulangerie et les 20 ans d'exercice de Christelle et Rudy Huart. Cet événement marquait l'aboutissement du projet de réhabilitation de l'ancienne boulangerie dans laquelle le couple travaille depuis deux décennies.

En fournissant du pain et d'autres produits, six jours sur sept, la boulangerie assure un service de proximité, précieux, pour les clients locaux mais aussi pour ceux des villages voisins. Après les interventions des parlementaires et autres élus, cette manifestation s'est achevée dans une ambiance chaleureuse, avec un buffet copieux et savoureux réalisé par l'équipe de la boutique. Toutes les personnalités ont formulé des vœux de belle réussite ; la qualité de l'accueil et des produits étaient mis à l'honneur.



- **ANNIVERSAIRE 70 ans Entreprise PASTRE** : le 11 juin 2023, Les Entreprises PASTRE, Travaux publics, invitait les membres du Conseil Municipal pour l'Anniversaire de leur Entreprise familiale.



2. INFORMATIONS

- **VENTE DE TERRAINS :**

Le Conseil municipal a délibéré pour la vente de terrains au tarif appliqué habituellement : 3,05 € les 100 premiers m², puis 1,52 € pour les m² suivants.

Baltayan Jean-Marc : achat de 140 m² pour un accès supplémentaire à sa propriété.

Anselme Corine et Daniel : achat de terrain communal devant la maison d'habitation : 40 m²

- **FLEURISSEMENT ET EMBELLISSEMENT DES VILLAGES**

Début juin, les conseillers municipaux, aidés de bénévoles ont procédé au fleurissement des villages. Cette année, le conseil municipal a décidé d'installer moins de fleurs annuelles et de privilégier des plantes vivaces et des arbustes à certains endroits, en raison des restrictions d'eau liées à la sécheresse.

Nous remercions et félicitons les habitants qui contribuent à embellir les villages, en tondant l'herbe devant chez eux, en arrachant l'herbe le long des murs et en fleurissant.



- **DEFIBRILLATEUR**

Nous vous rappelons que la commune dispose d'un défibrillateur cardiaque public. Il se situe sur le côté gauche de la mairie.

- **DESIGNATION CORRESPONDANTS**

Le 14 octobre 2022, le conseil municipal a désigné deux représentants :

*pour les incendies : Didier DIOUDONNAT

*pour l'ambrosie : Florian Viallet

- **TRAVAUX DE DEBROUILLAGE**

Lorsque l'employé communal utilise l'épareuse pour débroussailler, nous recommandons aux passants de s'éloigner de la machine pour des raisons de sécurité.



Lavoir de Flix-bas

- **RAMASSAGE SCOLAIRE**

La communauté d'Agglomération met à disposition le ramassage scolaire vers les écoles de Vazeilles et d'Allègre. Ce montant est facturé aux familles. Les familles peuvent se faire rembourser auprès de la mairie en fournissant la facture.

- **TEMPS DE TRAVAIL DES EMPLOYES COMMUNAUX :**

Après commission au centre de gestion, le conseil municipal a voté l'organisation suivante :

-David ANDRE 24h/semaine sur 3 jours à partir du 1^{er} septembre 2021.

-Chantal JOUMARD secrétariat 14h/semaine sur 2 jours à partir du 1^{er} juillet 2024.

- * **DEMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL**

Le 14 décembre 2022, le maire a informé en conseil municipal la démission de Pascal COMTE. Son départ n'impacte pas la continuité du conseil actuel.

- **APPEL AUX DONNS COMMUNE DU BOUCHET SAINT-NICOLAS**

L'association des Maires Ruraux a sollicité l'ensemble des communes du département pour soutenir la Commune du Bouchet-Saint-Nicolas qui a dû faire face à de grosses dépenses pour palier à la pénurie d'eau. L'association « SOS EAU » a organisé une collecte solidaire. Le conseil municipal a pris une délibération en faveur d'un versement de 140 €, soit environ 1 € par habitant.

- **TAXES DIRECTES**

A l'occasion du vote du budget en avril 2024, **le conseil municipal a voté l'augmentation des taux de taxes directes de 5 %** (Taxe foncière bâtie, taxe foncière non bâties, taxe d'habitation). Les nouveaux taux sont les suivants :

- 34,03 % pour la taxe foncière
- 49,53 % pour la taxe foncière non bâtie
- 8,23 % pour la taxe d'habitation

- **ADRESSAGE** : Des compléments de l'adressage ont été effectués

* sur la Route de Veyrac. Numéro 1 : Baltayan - 2 : Colombet - 3 : GAEC AU BEAU FIX - 5 : GAEC PORTES D'AUVERGNE

*Rue de la Mercerie (entre la route de Vernassal et la RN 102).

Numéro 2 : Mr Viallet - 4 : Mr et Me Castéran

- **TARIFS LOCATION SALLE COMMUNALE** :

Le conseil municipal a voté de nouveaux tarifs :

	Commune	Extérieurs
Particuliers	Location 100 € Cauton 500 €	Location 180 € Cauton 800 €
Association	gratuit	180 €/jour 50 € la demi-journée

LIVRAISON DE REPAS A DOMICILE

TARIFS

DEVIS
GRATUIT

- Vous pouvez bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôt sur la livraison à hauteur de 50 % (1) des sommes versées.



(1) Article 199 sexdecies du CGI, sous réserve de modification de la législation

- Cette prestation peut-être financée en partie par l'Aide Personnalisée d'Autonomie, les caisses de retraite ou mutuelles.



Vous avez besoin d'être accompagné ou conseillé dans vos démarches ?

Nos équipes sont à vos côtés :

ADMR Rest'O Domicile 43

13 avenue Pierre et Marie Curie
43770 CHADRAC

Tél. 04 71 09 98 33

Mail : restodomicile@fedede43.admr.org

L'ADMR C'EST AUSSI :



- Soins à domicile
- Ménage et repassage
- Petits travaux de jardinage et bricolage
- Et bien d'autres encore : l'ADMR facilite la vie de tous !

SERVICE ADMR AU QUOTIDIEN

LIVRAISON DE REPAS A DOMICILE



pour tous,
toute la vie,
partout



Livraison de repas
Petits travaux



Un repas équilibré, chez vous, sans cuisiner : un moment de plaisir tous les jours possible, grâce à notre service de livraison de repas à domicile.

EN BREF

- Des repas livrés en liaison froide chez vous, de manière régulière ou ponctuelle.
- La solution idéale pour une alimentation saine, variée et équilibrés.
- Des repas préparés et livrés dans le respect des normes de sécurité et d'hygiène.

EN PLUS

- Vos repas élaborés par des fournisseurs locaux.
- Nos livreurs sont à votre écoute et vous apportent conseils et attention.
- Le portage de repas permet également de rompre l'isolement d'une journée et d'assurer une veille sociale.



SERVICE ADMR AU QUOTIDIEN

- **MAINTIEN A DOMICILE** : l'association ADMR nous communique des informations concernant leurs services et notamment le portage des repas.

3. AGGLOMERATION

- **SIGNALISATION DE L'AIRE DE COVOITURAGE**

Début juillet 2023, un grand panneau signale l'aire de covoiturage située sur la Route de Vernassal. Il a été installé par la Communauté d'agglomération du Puy. Il est bien visible depuis le parking des commerces.

Engagée de longue date dans la transition écologique, la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay contribue au développement des modes de déplacements alternatifs sur son territoire. C'est ainsi que depuis 2020 elle aménage des aires de stationnement jusque-là « désordonnées », ou encore agrandit et/ou crée de nouvelles aires de covoiturage afin de promouvoir cette pratique écocitoyenne.

A ce jour le territoire compte 9 aires de covoiturage installées sur des axes de circulation stratégiques : Fay la Triouleyre, Brives Charensac, Genebret, Coubladour, Les Fangeas, Les Orgues, Lavoute sur Loire, Fix Saint Geneys et Le Collet.

Cette signalisation contribuera à faire stationner plus d'usagers sur notre commune et peut-être améliorer encore la fréquentation des commerces.



- **PANNEAU TOURISTIQUE : « BIENVENUE en Velay ! »**

La communauté d'Agglomération a installé un panneau présentant les sites remarquables à visiter en Haute Loire, sur le parking des commerces. Ce panneau a pour visée de mettre en valeur notre territoire aux vues des touristes qui traversent notre commune.



- **CENTRE DE LOISIRS**

Sur le territoire de la Communauté d'Agglomération, les enfants de notre commune peuvent être accueillis en Centre de Loisirs sur différents sites : Loudes et Allègre. Les enfants peuvent être accueillis sur ces deux sites pendant les vacances scolaires et uniquement à Loudes les mercredis sur le temps péri-scolaire.

Le centre de Loisirs est géré par l'Association Ville Auvergne. (téléphone : 06.42.24.31.90 - 09.52.65.09.98).

• TRAITEMENT DES DECHETS

Le transfert de compétences du SICTOM des Monts du Forez vers la Communauté d'agglomération du Puy en Velay a eu lieu au 1er janvier 2024. Sur notre commune la collecte des ordures ménagères a désormais lieu le mercredi matin.

La Communauté d'Agglomération organise peu à peu le tri des bio déchets qui devient obligatoire pour les particuliers et les professionnels par le biais de compostages individuels et collectifs en apport volontaire. Pour l'heure, la Communauté d'Agglomération a mené une enquête et communique sur le sujet.



En attendant, les agents de collecte notent un fléchissement concernant le contenu des poubelles individuelles d'Ordures ménagères : ils trouvent de nombreux objets non autorisés dans les poubelles grises et la présence de déchets qui relèveraient du tri sélectif. Nous rappelons par exemple que les végétaux ne sont pas acceptés dans les poubelles d'ordures ménagères. Sur notre commune, vous pouvez déposer des végétaux (en petite quantité, comme les déchets de tonte) au-dessus du cimetière, près de la « poche incendie ».

Également, au niveau du point de collecte de Tri, situé derrière la mairie, nous constatons de nombreuses anomalies. Par exemple, les grands cartons doivent être pliés ou coupés en morceaux pour être insérés dans le collecteur destiné aux emballages. Par ailleurs, si vous avez des objets qui ne sont pas mentionnés dans les différents bacs, c'est qu'ils doivent être portés en déchetterie.

Les efforts de chaque citoyen permettent de maintenir la propreté autour de cet ECO POINT, et de ne pas dégrader l'image du site agréable et arboré autour de la mairie et du lavoir. Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension et vos efforts au service du bien-être de tous.

4. TRAVAUX

- **INSTALLATION D'UNE AIRE DE JEUX**

Depuis le printemps 2023, une aire de jeux « multiactivités » a été aménagée sur le « couderc » en face de la mairie. L'équipe municipale a souhaité redonner de l'attractivité à cet espace en le rendant plus convivial et en permettant à l'ensemble de la population de se retrouver et d'échanger. Un jeu pour enfants et des bancs ont été installés, le terrain de pétanque a été réhabilité. De nouvelles tables de pique-nique permettent aux randonneurs et visiteurs de profiter du bon air de notre commune. Le coût du jeu est de 6 325 € HT (Ideo équipement). Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Pastre, l'employé communal, les conseillers municipaux et des bénévoles...

Le conseil municipal envisage d'agrémenter cette aire avec une « balançoire soucoupe ».

Nous souhaitons à tous de bien en profiter !



• TRAVAUX ELECTRIQUES

Au printemps 2023, les travaux électriques se sont achevés :

- Extinction de l'éclairage public de 23h à 6h du matin
- Changement des ampoules dans les villages
- Installation d'un faisceau lumineux sur le passage piétons au niveau de la zone des commerces
- Installation d'une prise électrique sur le parking des commerces, en vue de l'installation d'une guirlande électrique pour Noël.

MONTANT A CHARGE DE LA COMMUNE : 9 312 € (subvention « Fond Vert » 4 263€)

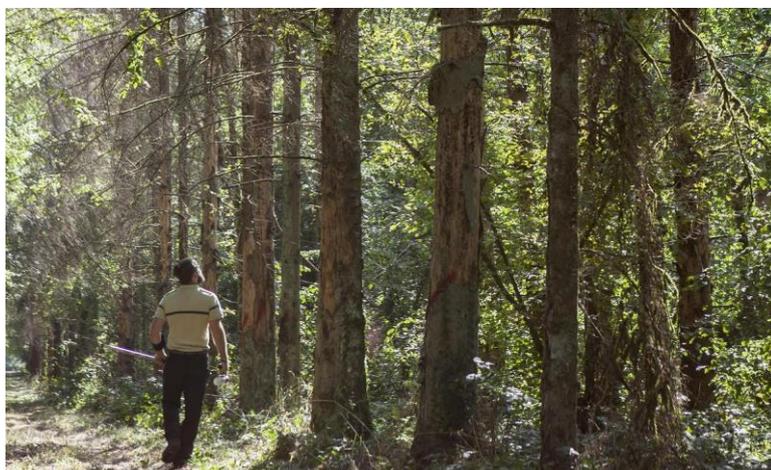
• ABRI BUS

Un abri-bus a été installé en face de l'ancienne poste pour permettre aux enfants du quartier des Fiallettes d'être à l'abri, en attendant le ramassage scolaire. Cet abri a été cédé gratuitement par la commune de St Geneys qui en changeait.

• ONF

Des travaux de remplacement de jeunes arbres vont être effectués sur le secteur de Fix bas. Sur le secteur de La Broze, des arbres vont être replantés. Deux essences ont été choisies : pins laricio et merisiers.

Le technicien ONF est très présent sur notre commune et permet d'optimiser la gestion de la forêt pour en retirer des recettes non négligeables. **Il conseille aux propriétaires forestiers de bien surveiller l'invasion de scolytes sur les épicéas, car ces insectes font beaucoup de dégâts et leur activité est accrue par temps de sécheresse.**



Arbres scolytés

- **CLOCHES**

Depuis le mois de juin 2023, les cloches de l'Eglise sonnent à nouveau...cela rythme les journées et les nuits : toutes les heures, un coup chaque demi-heure et les « angelus ». Le programmeur avait été endommagé par la foudre et le conseil a voté pour un remplacement plutôt qu'une réparation pour un coût de 1 618 €. L'assurance participera à hauteur de 400 €.

- **ENTRETIEN PATRIMOINE**

Au printemps 2023, l'employé communal a repeint la porte de l'Eglise, ce qui met bien en valeur les sculptures.

Nous remercions chaleureusement, la personne bénévole qui a repeint la porte du four banal.



- **ENTRETIEN ESPACES PUBLICS**

Afin d'entretenir les espaces verts communaux, la commune a investi dans un tracteur tondeuse John Deer pour une somme de 3800 € TTC neuf ainsi que dans une débrousailluse électrique munie de 2 chargeurs pour une somme de 1044 € TTC.



- **EMBELLISSEMENT du hameau de La Bastide**

Au printemps 2023, l'employé communal aidé de bénévoles, a sorti des ronces deux anciens abreuvoirs qui étaient situés en dessous du village de La Bastide. Ces bacs et un banc en pierre ont été installés sur une plateforme en pierres cassées au cœur du hameau de la Bastide. Cet espace aménagé permet une pause agréable le long du chemin de randonnée balisé PR 364, intitulé Entre Velay et Auvergne, au départ de Fix. Depuis le mois de juin, les bacs servent de jardinières pour de beaux arbustes à fleurs. Le patrimoine local est ainsi mis en valeur !



- **GOUDRONNAGE**

En 2023, le conseil municipal a choisi de destiner l'aide de 26 000 € accordée par le département tous les 2 ans (DOSSIER CAP 43) à des travaux de goudronnage devant l'ancienne poste et au début de la rue de Gertru pour un montant de 10 165 € (Entreprise COLAS). Ces travaux n'étaient pas prévus mais ont été engendrés par la réfection du goudron RD 273 et des réseaux d'eau et d'assainissement, **à l'initiative du Département.**

Comme chaque année au printemps, des conseillers municipaux et des bénévoles, aidés de l'employé communal ont rebouché des trous dans la voirie avec du « goudron à froid ».

Cela permet d'améliorer la circulation et ces travaux ont un moindre coût.

Une portion de la route provenant de Varenne St Honorat a été regoudronnée sur 200 mètres linéaires, les fossés ont été curés, par la société Chambon, pour un montant de 3 900€ T.T.C.

5. ETAT CIVIL

NAISSANCES

En 2022, notre commune a accueilli trois bébés !

- Aron LEMAIRE né le 13/04/2002
- Lucie GATTAUD née le 20/06/2022
- Léandre AILLOUD né le 21/08/2022

En 2023, 1 bébé

- Natéo GERENTON né le 25/10/2023

DECES

Nous regrettons les départs de nos amis habitants de la commune, décédés à Fix ou ayant leur sépulture à Fix en 2022 et 2023.

NOM	Dates
Gisèle MARTIN veuve CARTRON	Décédée à Clermont-Ferrand le 4/02/2022 Inhumée à Fix le 9/02/2022
Marie-Louise BERTRAND veuve de François VIALLET	Décédée au Puy le 23/03/2022
Denis BERARD	Décédé à St Priest-en-Jarez le 31/08/2022 Inhumé à Fix le 3/09/2022
Marie PRADIER veuve de Roger BERNARD	Décédée au Puy le 11/09/2022
Joël BERNARD	Décédé à Craponne-sur-Arzon le 2/10/2022
Jean-Michel BERARD	Décédé au Puy le 23/10/2022
François DIOUDONNAT	Décédé à Langeac le 14/04/2023
Michel GOURINAT	Décédé à Paris, le 9/9/2023
Alphonsine MALIGE veuve MONIER	Décédée au Puy le 18/11/2023
Louis RIBEYRE	Décédé au Puy le 25/11/2023

MARIAGE

Félicitations aux jeunes mariés qui ont fait le choix de célébrer leur union à Fix !

*Nabil TALEB et Evelyne MARTINET 4 juin 2022

*Florian VIALLET et Mélissa MOURY 6 août 2022

*LINGUEGLIA Gaël et BOULOGNE Audrey 6 août 2022

*CUOQ Boris et EGELE Kaitline 26 août 2023

BILAN : Au 1^{er} janvier 2024, la commune compte 140 habitants. L'équipe municipale est très heureuse d'accueillir de nouveaux habitants dans les maisons vendues récemment. Nous souhaitons à tous une bonne intégration dans notre commune.

